



## Alcool au volant

-----  
Par Compiler

Bonjour,  
J'ai été contrôlé à l'éthylomètre mais les PV m'accablent avec des comportements que je n'ai pas eus : infractions que je n'ai pas commises, propos incohérents, etc ... or les PV font foi. Par quels moyens puis-je préparer ma défense ?

-----  
Par NelsonG

Bonjour,

Pour contester un PV pour alcool au volant, vous devrez envoyer une lettre avec accusé de réception au ministère public territorialement compétent (y joindre le PV).

Toutefois, pour contester un PV pour alcool au volant, il vous faudra des preuves tangibles.

Bonne journée,

M. Nelson Guil

Juriste

[url=<https://www.avostart.fr/>]Avostart.fr[/url]

-----  
Par Suisse1291

Quel est le taux relevé pour votre alcoolémie ? soit en g/l de sang (prise de sang), soit en mg/l d'air expiré (souffles dans l'éthylomètre). Merci.